



**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS**
du Conseil de Communauté de l'Agglomération Dijonnaise

Séance du 29 Juin 2006

Membres présents : Président : M. REBSAMEN
Secrétaires : M. CLAUDET
MM. ALLAERT - BACHELARD - BARBEY - BELLEVILLE - BERNARD -
BERTELOOT - Mmes BESSIS - BIOT - MM. BOUHELIER - BOURNY - BRIOT -
BRUYERE - CHEVIGNY - Mme COLOMBET - M. DANIERE - Mme DARCIAUX -
- M. DELATTE - Mme DELEBARRE - MM. DESVIGNES - DETANG - DOUHAIT
- DUBOIS - Mme DURNERIN - M. ESMONIN - Mme FLAMENT -
MM. FOUILLOT - GERVAIS - G. GILLOT - GONDELLIER - Mme HERVIEU -
MM. HESSE - IZIMER - JOLY - JULIEN - LABORIER - LAURENT - LECHAPT -
Mmes LEMOUZY- MANSAT - MM. MARTIN - MASSON - MOREAU -
NOWOTNY - OBRIOT - PARIS - PETITJEAN - PINON - Mme POPARD -
MM. PRIBETICH - RETY - Mme ROY - MM. SAUNIE - SOUMIER

Membres absents :

M. AUDARD (pouvoir M. ESMONIN) - Mme AVENA (Pouvoir à Mme ROY) - M.
BEKTHAOUI - Mmes BERNARD (pouvoir à M. BERTELOOT) - BLIGNY - MM.
BRENOT (Pouvoir M. PERRIN) - CARBONNEL (Pouvoir à M. MOREAU) -
CHAPUIS - DODET (Pouvoir à M. DELATTE) - DUPIRE - ETIEVANT (Pouvoir à
Mme DARCIAUX) - FOUCHERES (Pouvoir à M. CHAPUIS) - Mme GARRET-
RICHARD (Pouvoir à M. MARTIN) - M. J.P GILLOT (Pouvoir à Mme POPARD) -
MARCHAND - Melle MASLOUHI - Mme MASSU (Pouvoir à M. NOWOTNY) -
MM. MILLOT (Pouvoir à M. DANIERE) - MAGLICA (Pouvoir à M. G. GILLOT) -
MENUT (Pouvoir à M. PARIS) - NUDANT (Pouvoir à M. BRIOT) - PERRIN -
PILLIEN (Pouvoir à M. OBRIOT) - ROIZOT (Pouvoir à M. BARBEY) -
Mme TENENBAUM

**OBJET : AMENAGEMENT ET DEVELOPEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE -
Révision du PLU de Dijon - Diagnostic territorial : attribution du marché**

Afin d'accélérer les procédures de révision en cours des plans locaux d'urbanisme des communes de la Communauté d'agglomération, il a été décidé de confier la révision des PLU de Bressy-sur-Tille, Dijon, Longvic et Plombières-lès-Dijon à des bureaux d'études.

Une procédure d'appel d'offres restreinte a été lancée le 30 janvier 2006 avec deux lots.

Concernant la révision du PLU de Dijon qui faisait l'objet du premier lot, aucune des candidatures reçues n'étant satisfaisante, la personne responsable du marché a déclaré l'appel d'offres sans suite et a décidé de lancer un nouvel appel à concurrence concernant uniquement la réalisation du diagnostic.

Compte-tenu des délais (l'étude devant être terminée en juin 2007), la procédure d'appel d'offres ouvert a été retenue. L'avis public d'appel à concurrence a été envoyé le 21 avril 2006 au JOCE et au BOAMP.

L'objet du marché est d'une part d'élaborer le diagnostic territorial notamment au regard des prévisions économiques, démographiques et besoins à répertorier en matière de développement économique, d'aménagement de l'espace, d'environnement, d'équilibre social de l'habitat, du transport, des services, d'équipement et d'autre part de rédiger le rapport de présentation répondant au 1) et au 2) de l'article R.123-2 du code de l'urbanisme.

6 offres ont été reçues et elles ont toutes été déclarées recevables par la commission d'appel d'offres réunie le 14 juin 2006.

La commission d'appel d'offres, réunie le 28 juin 2006, a retenu l'offre du bureau d'études Codra pour un montant de 66 000 euros HT, soit 79 773,20 euros TTC. L'enveloppe prévisionnelle fixée par le Maître d'ouvrage, soit 500 000 euros HT pour la révision des 4 PLU est respectée étant donné que le lot 2 relatif à la révision des PLU de Bresse-sur-Tille, Longvic et Plombières-lès-Dijon a été attribué à l'équipe présentée par M. Espargilière pour un montant de 162 311 euros HT par la commission d'appel d'offres du 31 mai dernier.

LE CONSEIL,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

- **D'attribuer** le marché « révision du PLU de Dijon : diagnostic territorial » au bureau d'études Codra pour un montant de 66 700 euros HT ;
- **D'autoriser** le Président à signer le marché et tous actes à intervenir en cours d'exécution de celui-ci.

Pour extrait conforme,
Le Président



Publié le **30 JUIN 2006**
Déposé en Préfecture le

PRÉFECTURE DE LA CÔTE D'OR

Déposé le :

- 5 JUIL. 2006

